

CFA académique



Publié sur Réseau des GRETA d'Alsace (<https://www.gip-fcip-alsace.fr>)

CFA académique

CFA académique

1^{er} Centre de Formation d'Apprentis en Alsace

A partir du 1^{er} septembre 2020, les 15 CFA de l'académie de Strasbourg se regroupent au sein d'un CFA académique au GIP FCIP Alsace : ils deviennent Unité de Formation par Apprentissage (UFA) du CFA académique. Ils mettent ainsi en commun leurs moyens pour mieux répondre aux besoins des entreprises et accompagner les projets professionnels des futurs apprenti·es sur chacun de leur territoire.

Sur chacun de leur territoire, les UFA restent l'interlocuteur privilégié des entreprises avec lesquelles, elles co-construisent des parcours de formation répondant aux besoins avérés. Elles assurent l'accueil et l'accompagnement des apprenti·es au quotidien et sont en prise directe avec leur employeur. Elles mettent en œuvre tous les dispositifs et les actions favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

→ [Télécharger la carte du réseau des UFA de l'académie de Strasbourg](#)

Devenir apprenti

L'apprentissage, **c'est l'opportunité d'apprendre un métier dans une Unité de Formation par Apprentissage (UFA) tout en mettant en pratique ses connaissances en entreprise.**

Ce cursus permet aux jeunes de 16 à 30 ans d'obtenir un diplôme reconnu du CAP au BAC+5 et d'être accompagné par un·e professionnel·le qualifié·e ! En tant qu'apprenti·e, vous êtes salarié·e et disposez ainsi des mêmes droits que les autres salarié·es de l'entreprise, et d'une rémunération calculée en fonction de votre âge.

[En savoir plus sur l'apprentissage](#)

Recruter un apprenti

Intégrer un·e apprenti·e dans votre structure vous permet de former, selon vos méthodes de travail, un·e jeune collaborateur·trice motivé·e par la découverte de votre entreprise et pourquoi pas, de le ou la fidéliser ! Le contrat d'apprentissage débute ainsi avec une période de 45 jours (consécutifs ou non). **En employant un·e apprenti·e, vous pourrez bénéficier de plusieurs aides financières** : aide unique pour les employeurs d'appentis, exonération de cotisations sociales, etc.

[Bénéficiez d'aides financières](#)

Contacts

[Téléchargez le document regroupant vos contacts de proximité](#)